

N° 77 – CENT-TROISIÈME ANNÉE - 2023

SOCIÉTÉ
DES AMIS DES UNIVERSITÉS
DE L'ACADÉMIE DE STRASBOURG

BULLETIN



Les **A**mis des **U**niversités
de l'**A**cadémie de **S**trasbourg

SOMMAIRE

Avant- propos par Michel Hau	page 3
Assemblée Générale de la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg, 8 juin 2023	page 4
Visite de l'Ecole EASE, 8 septembre 2023.....	page 9
Prix remis par la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg Années 2022 et 2023.....	page 11
Membres du Conseil d'Administration.....	page 16

Avant-Propos

Par Michel Hau

L'année universitaire 2022-2023 a vu démarrer notre coopération avec la Fondation Université de Strasbourg, qui abrite désormais, sur une ligne dédiée, une partie de nos activités. L'accord fonctionne d'une façon tout à fait satisfaisante, tant pour les prix de thèse que pour l'organisation des *Entretiens des universités de l'académie de Strasbourg*.

Durant cette année, le nombre de nos cotisants a encore un peu baissé, mais plusieurs de nos membres ont tenu, en ajoutant un don important à leur cotisation, à témoigner de leur volonté que vive notre association. Leur geste généreux nous donne des moyens supplémentaires pour développer notre action et nous encourage à continuer à fonctionner comme une entité autonome aux côtés des diverses instances qui visent à renforcer le rayonnement des universités de l'académie de Strasbourg.

Nous ne manquons pas de projets pour les prochaines années : d'abord, accroître le nombre de nos prix de thèse pour attirer en Alsace toujours davantage d'étudiants disposés à s'investir dans des études longues ; ensuite, maintenir un rythme annuel pour les *Entretiens des universités de l'académie de Strasbourg*, une manifestation, qui met en contact, de façon conviviale, un chercheur de réputation internationale avec ses homologues alsaciens et, plus généralement, tous les curieux de science de notre région ; enfin, nous entendons contribuer à diversifier les actions menées en faveur des universités de l'académie de Strasbourg : la dernière en date a consisté à rendre possible la restauration de la statue d'un grand savant sur le toit du Palais universitaire, celle d'Otto von Guericke, grâce à l'initiative de notre secrétaire général adjoint Antoine Gaugler, qui a ramené de Marburg son portrait.

Beaucoup d'autres opérations seront à mener dans les années qui viennent, grâce à la fidélité de nos membres et à l'adhésion de tous ceux qui voudront nous rejoindre.

Assemblée générale de la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg
8 juin 2023 à 19h, salle 33 au Palais universitaire

Membres présents : Danièle ALEXANDRE, Gérard BELLITTO, Jean BOULEAU, Catherine FLORENTZ, Antoine GAUGLER, Albert HAMM, Michel HAU, Christiane HEITZ, Antoine LATHAM, Robert LEHMANN, Claude ROUSSET, Joanna SCHMIDT, Jean-Frédéric WEISS.

Membres excusés et ayant donné pouvoir: Pierre BRAUNSTEIN, Michel DENEKEN, Guy DIRHEIMER, Jacques FLECK, Jean-Noël GRANDHOMME, Jean-Luc HEIMBURGER, Jules HOFFMANN, Fabienne KELLER, Bertrand LUDES, Michèle LUTZ, Jacques MARESCAUX, Yveline MOEGLEN, Sylvie RIVOT, Marie-Jo THIEL, Gaby TUBACH, Pierre-Etienne WEISS.

1) Rapport moral relatif à l'exercice 2022

Les deux faits majeurs de l'année 2022 ont été la conclusion de notre accord avec la Fondation Université de Strasbourg et la reprise, après trois ans d'interruption due à la pandémie, des *Entretiens des universités de l'Académie de Strasbourg*.

Les négociations avec la Fondation ont duré du 4 février, avec l'examen des premières propositions par notre Commission déléguée, au 23 juin 2022, avec l'approbation du texte final par une assemblée générale extraordinaire. Entre temps, il y a eu la consultation d'un cabinet d'avocats puis d'ultimes modifications suggérées par quatre de nos membres, professeurs de Droit, Danièle Alexandre, Vlad Constantinesco, Robert Hertzog et Joanna Schmidt. La principale modification a été la suppression de la clause stipulant qu'en cas « d'événements imprévus » la Fondation pourrait « prendre toutes décisions nécessaires en informant le donateur ». Au total, s'il s'agit bien d'une dévolution d'actif en faveur de la Fondation, cette opération s'apparente aussi à un transfert de gestion, dans la mesure où la SAUAS dispose souverainement des revenus du capital confié à la Fondation.

Nous avons obtenu également un siège permanent au comité de campagne pour le président de la SAUAS (M. Hau a été accueilli très cordialement le 20 mars dernier lors de sa réunion à Paris au siège de Strafor Steelcase). Comme promis, la séance de remise officielle de ce don a eu lieu le 8 mars 2023 au Palais Universitaire avec une conférence de Georges Bischoff sur le mécénat à Strasbourg des origines à nos jours et une interview des présidents de la Fondation et de la SAUAS diffusée sur le site de la Fondation.

Les *Entretiens des universités de l'académie de Strasbourg* ont repris après une interruption de trois ans due à la pandémie. Le 27 octobre 2022, le professeur Alain Fischer est venu donner une conférence sur le sujet « Les progrès de la médecine génomique et le défi de les rendre accessibles à tous ». L'opération, menée dans le cadre prestigieux de l'IRCAD et des Haras, était destinée à confirmer cette manifestation, inaugurée il y a 32 ans, comme un événement marquant de la vie scientifique strasbourgeoise. Pierre Braunstein a obtenu l'accord de Philippe Walter, spécialiste de l'analyse chimique des œuvres d'art et des objets archéologiques, pour être notre conférencier 2023. [\(Cette manifestation a eu lieu le 5 octobre 2023 et a attiré une centaine de personnes NDLR\).](#)

Deux visites réservées à nos membres ont eu lieu en 2022 : celle de Transgene le 27 avril sous la direction de son directeur scientifique, Eric Quémeneur, et celle de l'exposition

« L'Alsace face au nazisme » le 8 octobre à la BNU sous la direction du professeur Catherine Maurer.

Le numéro 76 de notre *Bulletin* a été mis en ligne sur notre site, avec notamment un article de Guy Dirheimer sur Pasteur, dont la naissance a été commémorée en 2022.

Enfin, la Société a procédé à ses remises de prix habituelles:

le 11 juin, trois prix pour les meilleurs masters de l'Ecole de Management de Strasbourg remis au cours d'une grande manifestation à l'américaine au Zénith ;

le 17 juin, sept prix de thèse pour l'Université de Strasbourg et un prix de thèse pour l'Université de Haute-Alsace remis au Palais Universitaire ;

le 19 novembre, les trois meilleurs travaux de fin d'études de l'Ecole Nationale du Génie rural, de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg ;

le 8 décembre, un prix de thèse et un prix de master à la Faculté de droit ;

+, en décembre 2022, un des sept prix Ourisson 2022 décernés par le Cercle Gutenberg et remis le 12 avril 2023.

Michel Hau a le regret de signaler que la région Grand Est a cessé d'accorder sa subvention de 4500 €. Il ne nous reste plus, comme parrains de nos prix de thèse, que la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole et l'Association De Dietrich. Nous comptons donc plus que jamais sur la fidélité et la générosité de nos membres pour développer le fonds consacré à récompenser les meilleurs doctorats et travaux de fin d'études. Les donateurs ont l'assurance que leurs dons y seront intégralement affectés, nos frais de fonctionnement reposant sur les seuls intérêts de notre patrimoine.

2) Rapport financier sur l'exercice 2022

Jean-Frédéric Weiss présente le rapport financier

1) **Compte de résultat définitif 2022**

L'exercice 2022 est particulier. Notre partenariat avec la fondation Unistra a été matérialisé par un don de 1 000 000 €. L'exercice comptable présente un **résultat déficitaire exceptionnel de -1 012 042 €**. Hors don à la Fondation Unistra, la perte reste modérée à – 12 042 € alors qu'une perte de – 23 875 € était budgétisée

Ce résultat, s'explique par :

Une baisse des dépenses :

Frais de fonctionnement en forte baisse : 3 600 € pour un budget de 8 135 €. L'expert-comptable (Jextra), a offert sa prestation cette année (3 000 €) et il n'y a pas eu de frais de secrétariat. A noter 1 800 € de frais d'avocats (pour la convention avec la Fondation)

Contributions statutaires en forte baisse :

- Pas de bulletin, qui est désormais dématérialisé (environ 3 000 € de coût)
- Entretien de Strasbourg pris en charge par la fondation pour 8 900 € et uniquement 1 943 € notre charge (Les Haras). Nous avions prévu 5 000 € au budget. Le coût total de la soirée est de 10 845 € mais 8 902 € ont été pris en charge par la fondation, via le fonds « SAUAS ».
- Prix de thèses distribués pour 22 200 € (budget 24 740 €)
- Dons de 1 500 € aux *Annales de l'Est* et 1 000 € à la Fondation Imagine (10 000 € budgétés)

L'année se termine avec des **dépenses de 30 393 € (+ le don de 1 000 000 €)** alors que 47 875 € étaient prévus à notre budget. Pour mémoire, en 2021 les dépenses étaient de 44 382 €.

Une forte baisse des recettes :

- En 2022, 85 membres ont payé leur cotisation ce qui représente 6 455 € (prévu 8 000 €) Pour mémoire, en 2021 nous avions plus de 100 membres. A ce jour, seuls 45 ont payé leur cotisation 2023
- Financement des Prix de thèse : subventions reçues : 3 000 € (Fondation De Dietrich + Eurométropole). En effet, Il a été convenu que les mécènes « privés » fassent désormais leurs dons directement à la Fondation de l'Université qui héberge notre fonds dédié.
- Produits financiers supérieurs aux attentes avec 8 596 € d'intérêts (ou plus-value) pour 6 000 € prévus (plus-value suite clôture des contrats de capitalisation pour le don)

L'année s'est terminée avec des **recettes de 18 351 €** (24 000 € au budget prévisionnel).

L'exercice 2022 présente donc un **résultat déficitaire de 1 012 042 € (12 042 € hors don)**, alors qu'une perte de – 23 875 € était prévue lors de la préparation de notre budget.

Bien évidemment, cette année est exceptionnelle et les problèmes structurels de notre association (attrition du nombre de nos membres par exemple) ne font que s'amplifier.

SAUAS

Résultat définitif 2022 pour Assemblée Générale du 8 juin 2023

CHARGES					PRODUITS				
	2021 Réalisé	Budget 2022	2022 Réalisé	Budget 2023		2021 Réalisé	Budget 2022	2022 Réalisé	Budget 2023
Assurance Multirisques	243 €	245 €	243 €	270 €	Cotisations membres	9 700 €	8 000 €	6 455 €	4 000 €
Avocats			1 800 €	- €					
Expert Comptable	3 114 €	3 000 €	- €	1 500 €	Intérêts bancaires	22 772 €	6 000 €	8 596 €	7 000 €
Fournitures administratives	162 €	200 €	244 €	500 €	Suventions reçues pour prix de thèse	10 200 €	10 000 €	3 000 €	via fondation Unistra (fonds SAUAS)
Frais bancaires	289 €	100 €	80 €	100 €	Dons reçus	7 960 €		300 €	
Frais de secrétariat	763 €	1 000 €	- €	- €					
Frais postaux et de routage	2 575 €	2 000 €	259 €	1 000 €					
Frais de reception	- €	500 €	191 €	350 €					
Impôts sur produits financiers	829 €	1 000 €	236 €	1 000 €					
Site internet	87 €	90 €	547 €	500 €					
Total charges de fonctionnement	8 062 €	8 135 €	3 600 €	5 220 €					
Bulletin									
Entretiens de Strasbourg		5 000 €	1 943 €	5 000 €					
Ouvrage du centenaire									
Voyages				via fondation Unistra (fonds SAUAS)					
Divers				- €					
Total contributions statutaires	- €	5 000 €	1 943 €	- €					
Master + thèse de Droit	1 600 €	640 €	1 600 €						
Master Engees	1 800 €	1 800 €	1 800 €						
Master Ethique	500 €	500 €							
Master Unistra	3 000 €	3 000 €							
Mémoire E.M	1 800 €	1 800 €	1 800 €						
Prix Ourisson		5 000 €	5 000 €						
Thèse Unistra	12 000 €	12 000 €	10 500 €						
Thèse UHA			1 500 €	via fondation Unistra (fonds SAUAS)					
Total Prix de thèse	20 700 €	24 740 €	22 200 €	- €					
AFGES	15 470 €								
Alliance Française									
Annales de l'Est			1 500 €						
Eclairage Ramses									
Fondation de France									
Fondation Imagine			1 000 €						
La Revue d'Allemagne									
SIM	150 €		150 €						
UHA									
Total Dons et subventions versées	15 620 €	10 000 €	2 650 €	5 000 €					
Total charges :	44 382 €	47 875 €	30 393 €	10 220 €	Total produits :	50 632 €	24 000 €	18 351 €	11 000 €
Don exceptionnel à la Fondation de l'Université			1 000 000 €		RESULTAT :	6 250 €	- 23 875 €	12 042 €	780 €
Total charges exceptionnelles au bilan 2022 :			1 030 393 €		RESULTAT EXCEPTIONNEL AU BILAN 2022 :		- 1 012 042 €		

2) Bilan – définitif 2022 :

Globalement, malgré ce don exceptionnel, la SAUAS continue de présenter une structure financière solide, aux fonds propres élevés et sans aucune dette. Sa trésorerie, de 258 665 € est encore abondante et correctement sécurisée. Elle lui permet ainsi de poursuivre ses activités sans heurt.

Compte courant	319 €	
Livret A	84 588 €	
Compte épargne	196 €	
Banque Postale	361 €	
Contrats de capitalisation Sogecapi 2012	- €	
Contrats de capitalisation SG gestion privé 2019	171 991 €	SCPI
Cotisation Unitrsta reçue le 30/01/2023	1 200 €	
Solde au 31/12/2022:	258 655 €	

3) Budget 2023 :

Le budget 2023 n'a pas encore été validé par la commission déléguée et vous sera présenté ultérieurement.

Il faut cependant préciser que les dépenses devraient rester modestes pour environ 10 000 € (50 % de frais de fonctionnement et 50 % de dons éventuels). La distribution des prix de thèse et l'organisation d'événements étant financées par notre fonds dédié, hébergé à la Fondation de l'Université.

Pour les recettes, là aussi elles seront en baisse, vu le nombre d'adhérents. Il faut envisager environ 11 000 €. Cela permettra donc d'avoir un budget équilibré à + ou – 1 000 €.

3) Présentation du rapport des vérificateurs aux comptes sur l'exercice 2022, proposition d'affectation du résultat, approbation des comptes annuels, renouvellement du mandat des vérificateurs aux comptes.

M. Lehmann donne lecture du rapport de la révision des comptes qu'il a effectuée avec Madame Anne Hemmerlé et recommande d'approuver les comptes qui sont soumis à l'assemblée générale.

M. Lehmann et Madame Hemmerlé acceptent d'être vérificateurs aux comptes du prochain exercice. Leur renouvellement est approuvé à l'unanimité.

4) Quitus donné aux membres du Conseil d'Administration et de la Commission Déléguée.

Quitus est donné au conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés.

5) Renouvellement de membres du Conseil

Le conseil d'administration propose le renouvellement comme administrateurs pour 5 ans de Jean-Claude Gall, Antoine Gaugler, Christiane Heitz, Monique Jung, Antoine Latham.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6) Divers

Antoine Gaugler est allé à Magdebourg et a obtenu une reproduction en trois dimensions d'un buste d'Otto von Guericke. Michel Hau le félicite et se réjouit que la Société des amis des universités soit en mesure grâce à son action, d'apporter une aide concrète à la restauration d'un monument emblématique de l'université de Strasbourg. Il est convenu qu'au minimum 3 devis pour les travaux de restauration soient soumis au conseil d'administration.

La remise des prix de thèse aura lieu le 23 juin à 10h au palais universitaire.

Christiane Heitz a contacté la directrice de l'EASE. Une visite réservée aux membres de la SAUAS est prévue pour septembre prochain. [\(Elle a eu effectivement lieu le 8 septembre 2023 NDLR\).](#)

En absence d'autres points divers M. Hau remercie les membres présents pour leur participation. L'assemblée générale se termine à 19H40.

Visite de l'Ecole EASE, 8 septembre 2023

Les Amis des Universités ont eu le privilège de visiter, le 8 septembre dernier, une école unique en Europe : l'Ecole EASE (European Aseptic and Sterile Environment), située derrière la Faculté de Pharmacie, dans le Campus d'Illkirch. Ils y ont été accueillis et guidés par Madame Constance Perrot, aujourd'hui directrice générale de l'établissement, et Monsieur Mahboubi Harkat, responsable-développement.

Ce centre de formation donne à l'Université de Strasbourg la capacité de compléter la formation de ses étudiants par une connaissance approfondie des conditions de production en salle blanche. Les industries pharmaceutique, cosmétique, et agroalimentaire sont soumises de plus en plus à des réglementations imposant les « Bonnes Pratiques de Fabrication » ou « GMP » (Good Manufacturing Practices). Celles-ci ne peuvent être pratiquées que dans des « salles blanches », pièces à atmosphère contrôlée, conçues pour maintenir un environnement stérile et exempt de contaminants tels que les particules, les bactéries et les virus.



Madame Constance Perrot montre aux Amis des universités une salle blanche du centre EASE.

C'est en 2008 que le pôle de compétitivité Alsace BioValley et les industriels de la pharmacie se sont réunis pour lancer ce projet. La réalisation a été menée à bonne fin par Constance Perrot. Cette plateforme permet aujourd'hui une immersion complète des étudiants en milieu industriel et a été, à cette fin, conçue comme une usine. Rien n'est banal dans ce bâtiment. Les salles blanches sont construites en utilisant des matériaux spéciaux pour empêcher la libération de particules. Une pression positive d'air y est maintenue en permanence. Ce jeu de pression avec les pièces adjacentes empêche les particules de pénétrer.

Les salles blanches sont aussi équipées de systèmes de filtration d'air pour éliminer les contaminants.

Il a fallu la persévérance de Constance Perrot et la coopération de tous les décideurs concernés pour réaliser et équiper cet établissement avec des matériels dernier-cri. L'investissement a été financé pour 31% par le Programme Investissements d'Avenir, 44% par les collectivités territoriales et l'Union Européenne et 25% par les entreprises.

Le résultat est là : en 2017, le bâtiment, d'une surface totale de 4 500m² dont 2 000 m² de salles blanches a accueilli ses premières promotions. Durant la pandémie du coronavirus, l'usine-école EASE a été en mesure de produire en un temps record de grandes quantités de gel hydro-alcoolique. Cette usine-école est l'une des trois seules au monde, et la seule en Europe à permettre de s'initier aux Bonnes Pratiques de Fabrication dans les conditions de l'activité professionnelle. Elle accueille non seulement des étudiants strasbourgeois, mais encore des stagiaires venus du monde entier. Elle représente un atout de plus pour l'Université de Strasbourg.



Monsieur Mahboubi Harkat, Responsable-développement du centre EASE, répond à nos questions.

Les Amis des universités ont quitté ces lieux, avec la conviction que l'université de Strasbourg peut créer des réalisations de premier ordre, notamment lorsque les différentes forces vives de la région, acteurs publics comme acteurs privés, parviennent à coopérer ensemble pour les mener à bonne fin.

PRIX DE LA FACULTE DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION

8 décembre 2022

Olivia DAZ : Meilleur Master 2 en Droit de la famille interne

Guillaume DARTIGUE : Meilleure thèse de Droit public

MEILLEURS TRAVAUX DE FIN D'ETUDES de l'ECOLE NATIONALE DU GENIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG

27 janvier 2023

Loïs AMESLON : *Etude de faisabilité de l'évolution du Parc Marin de la côte Bleue (diagnostic global, affectation du domaine public maritime au conservatoire du littoral et mise en gestion au Parc marin).*

Ndeye Siga DONE : *La Sécurisation de l'alimentation en eau de l'Eurométropole de Strasbourg (application des méthodes Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) et Schéma Directeur).*

PRIX DE MASTER DE L'ECOLE DE MANAGEMENT DE STRASBOURG

25 mars 2023

Hugo WEINMANN : *En vue d'apporter une assurance externe suffisante sur les informations extra-financières environnementales, quelle approche & méthodologie pour le commissaire aux comptes ?*

« Les problématiques environnementales et leur prise en compte sont aujourd'hui au cœur de tous les débats. Les individus, consommateurs et investisseurs intègrent de plus en plus ces critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, appelés critères ESG, dans leurs décisions économiques. Il est donc logique que le régulateur se soit saisi de cette problématique. Aujourd'hui, la CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*), prévue pour 2024, marquera un tournant vis-à-vis du reporting extra-financier des entreprises. Tout d'abord, en augmentant le nombre d'entités soumises à ce type de reporting (multiplication par 5 en Europe). Ensuite, en apportant les premières pierres à une véritable standardisation des rapports extra-financiers. Enfin, afin de fiabiliser ces déclarations extra-financières qui vont se multiplier, une certification externe sera exigée (au dépassement de certains seuils). Au vu toutefois de la nouveauté, une certaine complexité existe, autant du côté des entreprises qui ne sont pas autant habituées à cet exercice qu'elles le sont pour leurs rapports financiers classiques, que du côté des auditeurs & commissaires aux comptes, pour lesquels une approche & méthodologie devra être définie pour certifier ces informations nouvelles. Le mémoire s'est donc placé sur cette problématique et a formulé une réflexion, au travers d'une modélisation d'indicateurs extra-financiers simplifiés, sur l'approche et la méthodologie d'audit à adopter afin de pouvoir apporter un niveau d'assurance raisonnable sur ces informations. »

Mehdi HEBINGER : *Quels sont les déterminants individuels influençant l'adoption par les médecins d'OCAS (objets connectés et applications de santé) à des fins de diagnostic médical et de prise de décision clinique ?*

Étudiant en double diplômes Programme Grande École et Master 2 E-marketing et stratégie digitale à l'EM Strasbourg mais également chef de projet marketing digital en alternance chez Roche Diagnostics l'an passé, j'ai souhaité effectuer un travail de recherche sur une tendance en devenir du diagnostic médical : la M-santé (ou santé mobile). Plus que de simplement compléter l'arsenal diagnostic actuel, la santé mobile permet d'adresser des solutions concrètes à des enjeux de santé publique majeurs qui se posent au sein de notre système de santé : multiplication des déserts médicaux, prévalence toujours plus forte des pathologies chroniques, surcharge des médecins, etc.

Pour soutenir son développement, il m'a paru essentiel de pouvoir évaluer les déterminants individuels pouvant favoriser l'adoption (et les freins) de pareilles solutions d'un acteur central du diagnostic : le médecin. L'objectif est, in fine, de pouvoir dresser des recommandations à destination des entreprises ainsi que des pouvoirs publics et acteurs institutionnels. Cela avec l'intention d'être en mesure de développer un cadre réglementaire favorable, des politiques de soutien pertinentes, aussi bien que d'effectuer des choix techniques et marketing pouvant favoriser la pertinence et l'intégration de ces solutions dans la démarche diagnostic et décisionnelle du médecin.

Pour résumer :

Les technologies de l'information et de la communication, communément appelées TIC ont révolutionné le paysage de la santé ces quarante dernières années. En transformant aussi bien la recherche clinique que la prise en charge des patients, elles ont permis d'améliorer l'efficacité du diagnostic médical et, in fine, la qualité des soins et de leur accompagnement. De leur essor l'on a vu naître ces dernières années de nouveaux outils, centrés autour du patient, par le biais des dispositifs mobiles que sont les smartphones et objets connectés, ou m-santé. À ce titre, ils sont aujourd'hui au centre d'une nouvelle stratégie d'organisation médicale permettant l'accès à de nouvelles informations pour le médecin. Cela avec l'espoir d'avoir un impact positif, que ce soit sur la fiabilité du diagnostic établi mais également sur l'amélioration de la prise de décisions cliniques, deux étapes centrales, inhérentes à la qualité d'un parcours de soins. La présente recherche vise à donner un aperçu des deux grands processus de la pratique du médecin que sont le diagnostic médical et la prise de décision clinique qui en dépend, comprendre au travers d'un état des lieux le potentiel de la m-santé au regard la discipline et enfin évaluer quels sont aujourd'hui les déterminants individuels, ou motivations des médecins pouvant favoriser leur adoption. Pour ce faire, un modèle de l'adoption des technologies apprécié des chercheurs, l'UTAUT de Venkatesh, est utilisé.

Guillaume HELOIR : *Une approche marketing des déterminants de l'e-BAO et de l'intention de recommander dans le contexte de l'enseignement supérieur français.*

Les établissements de l'enseignement supérieur ont des défis à relever, notamment pour attirer et recruter des étudiants, mais aussi pour communiquer les spécificités de leur formation. Et, les étudiants d'une institution universitaire sont les mieux placés pour partager leurs expériences avec leurs pairs, particulièrement sur internet et les réseaux sociaux.

La question de recherche principale a été formulée de la façon suivante : quels sont les déterminants marketing spontanés du bouche-à-oreille électronique et de l'intention de recommander chez les étudiants français à propos de leur établissement d'enseignement supérieur.

Une enquête quantitative a été réalisée auprès de 385 étudiants français de différents établissements, de différents domaines de formation et de différentes zones géographiques, notamment en intégrant la Polynésie française.

Un questionnaire a été construit avec des échelles validées par la recherche académique et il intègre notamment le Net Promoter Score.

Les résultats montrent que la satisfaction, la confiance, l'image de marque, l'identification et l'affiliation universitaire, l'attachement, la valeur perçue, l'expérience vécue et le sentiment de réussite influencent l'intention du bouche-à-oreille électronique et l'intention de recommander.

Les résultats obtenus confirment des recherches antérieures réalisées en Europe, dans le monde anglo-saxon et en Asie, et soulignent le fait que le sentiment de réussite et les expériences vécues impactent fortement l'intention du bouche-à-oreille électronique et l'intention de recommander.

Ainsi, il est plus que probable que de nombreux étudiants présents aujourd'hui dans le cadre de cette cérémonie de remise de diplômes vont partager leur réussite sur leurs réseaux sociaux personnels (Instagram, Facebook) ou professionnels (Linkedin).

PRIX GUY OURISSON

12 avril 2023

Les sept Prix Guy Ourisson 2022, dont un est financé par la Société des amis des universités de l'Académie de Strasbourg, ont été attribués, par ordre alphabétique, par le jury du Cercle Gutenberg, à :

- **Vincent BIZET**, Chargé de Recherche CNRS au Laboratoire d'Innovation et Applications LIMA à Mulhouse, UMR 7042,
- **Anaïs HAMELIN**, Professeur en sciences de gestion à Sciences Po Strasbourg, Directrice-adjointe du Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie LaRGE, EA 2364,
- **Jérôme HERGUEUX**, Chargé de Recherche CNRS au Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (BETA) à Strasbourg, UMR 7522,

- **David LALAOUNA**, Chargé de Recherche CNRS à l'Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire IBMC à Strasbourg, UPR 9002,
- **Sylvain PERROT**, Chargé de Recherche CNRS à l'UMR 7044 ArcHiMèdE (Archéologie et Histoire ancienne-Méditerranée-Europe) à Strasbourg, Directeur-adjoint de la MISHA,
- **Gilles RIXHON**, Maître de Conférence à l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEE), Laboratoire Image Ville Environnement (LIVE) UMR 7362,
- **Marianna SCARFONE**, Maître de Conférence en histoire politique, culturelle et sociale de la santé mentale, membre de l'UMR 6373 SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe) à Strasbourg, membre junior de l'Institut Universitaire de France.

PRIX DE THESE

23 juin 2023

Université de Strasbourg

Anja BARTEL : *Parcours de jeunes réfugiés en France et en Allemagne .*

A partir d'entretiens biographiques menés avec des réfugiés et inspirée par la méthode de l'« évaluation biographique des politiques publiques », cette thèse s'intéresse aux reconstructions d'une vie en exil de jeunes hommes ayant fui vers la France et l'Allemagne entre 2014 et 2017. La comparaison entre les études de cas a permis de distinguer différents types de « dynamiques de fuite » dans lesquelles l'émigration des jeunes hommes s'inscrit. Elle met aussi en évidence que les logiques des politiques d'accueil et d'intégration mises en place par les deux États façonnent leurs expériences lors des différentes étapes de leurs parcours qui suivent la fuite : à l'entrée dans la catégorie de « demandeur d'asile », durant la phase de demande d'asile ainsi qu'après l'obtention du statut de « réfugié ». Toutefois, cette thèse montre aussi que les possibilités de reconstruire une vie en exil ne dépendent pas seulement des situations de vie objectives des réfugiés dans les deux pays. En effet, les interprétations subjectives de l'exil, comme rupture d'un parcours de réussite ou chance biographique, affectent également les cours d'actions des réfugiés.

Frank Steve KAMDEM JOUTSA : *Justification de soi et responsabilité à l'âge technologique.*

Décrire l'expérience de l'avenir menacé comme une expérience de souffrance ouvrirait la possibilité de sortir l'éthique de la responsabilité pour les générations futures de sa réduction d'une part, à une méthode heuristique guidée par le savoir scientifique ; et d'autre part, à des mesures juridiques pour contrôler le pouvoir technique moderne. L'approche juridicoscientifique, favorisée par une certaine lecture de l'heuristique jonassienne de la peur, subordonne l'éthique du futur à la prédiction des effets à long terme de l'agir technique de l'humanité. Mais nous tenons que l'expérience de l'avenir menacé, en tant qu'expérience de souffrance, ouvre à la profondeur de l'enjeu de responsabilité pour les générations futures. Dans cette perspective, le problème philosophique de l'accomplissement de la liberté en un agir responsable se présente comme celui de la traversée de l'épreuve de souffrance engendrée par l'exercice du pouvoir technique moderne. En d'autres termes, l'agir responsable pour les générations futures serait l'acte d'habiter la Terre dans la civilisation technique

Martina LANDOLFI : *Recherches sur les listes de livres dans l'Antiquité gréco-romaine .*

La civilisation gréco-romaine était une civilisation de l'écriture, et l'effort pour créer des collections de livres conduisit à une tentative parallèle de rationalisation de ce patrimoine culturel au moyen des listes. Le présent travail a pour but d'étudier d'un point de vue philologique et historique les listes que la littérature grecque et la documentation papyrologique ont transmises. Les sources analysées (Diogène Laërce, Athénée, Galien et un corpus de papyrus) se rapportent aux trois premiers siècles de notre ère, époque de l'apogée de l'alphabétisation et de la circulation des livres. Cette recherche permet de mieux interpréter l'activité culturelle de la civilisation gréco-romaine, en dégagant des aspects précis, qui vont des processus d'édition et de diffusion des œuvres littéraires à la conception du livre et de sa structure, et à la relation entre livre et collection et entre collection et civilisation.

Sonja KALLIO : *Management de l'énergie des systèmes de micro-cogénération basés sur des énergies renouvelables dans le contexte des smart grids.*

Les systèmes de micro-cogénération basés sur les énergies renouvelables produisent simultanément et localement de la chaleur et de l'électricité à partir d'un seul combustible. Une analyse plus approfondie de l'efficacité est nécessaire pour révéler les inefficacités cachées de ces systèmes. Cette thèse applique la méthode d'exergie aux

systèmes hybrides d'énergie renouvelable en effectuant une analyse énergétique et exergétique, ainsi qu'une optimisation de la conception basée sur l'exergie. Cette thèse souligne l'importance de passer d'une évaluation basée sur la quantité d'énergie à une évaluation basée sur la qualité. L'objectif est d'étudier l'impact des conditions météorologiques sur les résultats et de découvrir si les résultats diffèrent de l'analyse énergétique. En outre, différentes méthodes de gestion de l'énergie sont étudiées à l'aide d'un montage expérimental d'un micro-réseau solaire. Les données météorologiques et de production photovoltaïque sont collectées pour étudier différentes méthodes de prévision basées sur le Machine learning à utiliser dans les méthodes de contrôle avancées.

Jean-Romain LUTTRINGER : Calcul des chemins pour réseaux IP....

Les travaux présentés dans cette thèse se décomposent en deux parties centrées autour du routage. Nous nous intéressons d'abord aux calculs de chemins multicritères, notamment utiles pour router du trafic exigeant une latence faible. Le problème NP-Difficile étudié, appelé DCLC, devient radicalement plus complexe lorsque l'on considère les contraintes opérationnelles rajoutées par la technologie utilisée pour déployer ces chemins, Segment Routing. Nous proposons différentes méthodes et algorithmes afin de résoudre DCLC dans un tel contexte opérationnel, et montrons l'efficacité de nos solutions via une évaluation sur des réseaux large-échelle. Nous nous concentrons ensuite sur les effets néfastes induits par les interactions inter-protocoles. Les interactions entre BGP (le protocole de routage utilisé dans l'Internet) et l'IGP (utilisé au sein d'un réseau) provoquent un temps de convergence long lors de changements topologiques. Nous retravaillons ces interactions et proposons OPTIC, ramenant ce temps de convergence à une durée marginale. Nous montrons la faisabilité d'OPTIC via évaluation théorique basée sur des données réelles.

Davis WELLNITZ : Dynamique quantique collective d'ensembles moléculaires couplés à une cavité.

L'objectif central de cette thèse est de développer une compréhension théorique plus approfondie de la dynamique quantique collective et dissipative d'ensembles moléculaires couplés à des cavités en trois parties : Dans la première partie, nous utilisons une cavité pour améliorer l'efficacité de formation de molécules ultra-froides dans leur état fondamental en exploitant la dissipation et les effets collectifs, et nous simulons efficacement la dynamique de jusqu'à 106 molécules. Dans la deuxième partie, l'analyse est étendue à la température ambiante. Les régimes de dynamique de réaction modifiée sont identifiés dans le cas d'une réaction simple de transfert d'électrons photo-induite. En plus, nous démontrons que l'intrication entre les différents degrés de liberté peut être significativement augmentée en introduisant du désordre dans le système avec des simulations de réseaux de tenseurs. Dans la troisième partie, nous démontrons que le déphasage conduit à une croissance logarithmique de l'intrication des opérateurs dans une chaîne de spin ouverte.

Manon BOIVIN : Etude des mécanismes moléculaires responsables de maladies dues à des expansions de répétitions situées dans des régions du génome dites "non-codantes".

Plus de 50 maladies génétiques sont dues à des expansions de répétitions de nucléotides. Ma thèse a porté sur deux de ces pathologies : la maladie à inclusions intranucléaires neuronales (NIID) et la sclérose latérale amyotrophique (SLA). Ces deux maladies neurodégénératives sont dues respectivement à des expansions de répétitions CGG (NIID) ou GGGGCC (SLA). Nous avons montré que bien que situées dans des régions décrites initialement comme non codantes, ces répétitions CGG et GGGGCC sont traduites en protéines toxiques. L'expression de ces protéines en modèle cellulaire ou murin reproduisent les caractéristiques histopathologiques et la mort neuronale typique de ces maladies (Boivin et al., EMBO J. 2020 ; Boivin et al., Neuron 2021). Ce travail souligne ainsi l'existence d'un nouveau mécanisme pathologique où des répétitions de nucléotides situées dans des régions dites non codantes sont néanmoins exprimées en protéines toxiques.

Université de Haute Alsace:

Sirine ZALLOUZ : "Carbon for energy storage exporting transition metal-based electrode materials and electrolytes for supercapacitors".

La thèse traite du développement de matériaux d'électrodes composites et d'électrolyte gélifié pour les supercondensateurs. Pour les matériaux d'électrode, des nanocomposites carbone/oxyde de cobalt et carbone/disulfure de fer sont synthétisés par une nouvelle synthèse en une étape. L'optimisation de leurs propriétés est réalisée via traitements thermiques sous atmosphères variées. Un taux élevé d'ions métalliques a été introduit dans le précurseur de résine phénolique, entraînant un bon confinement des particules lors de la carbonisation. Les particules, petites (moins de 20 nm), sont bien réparties dans la matrice. L'augmentation de la température entraîne une augmentation de leur taille et de la conductivité. L'activation physique conduit à l'amélioration de la porosité ainsi qu'à l'agrégation des particules. Les composites furent analysés dans un système à 3 puis à 2 électrodes par différentes techniques électrochimiques. La capacitance et la rétention étaient optimales pour les matériaux combinant surface spécifique élevée, de petites particules bien dispersées et bonne conductivité électronique. Un électrolyte hydrogel biosourcé fut élaboré avec le chitosane comme polymère naturel hôte et KOH comme

électrolyte. Le vieillissement de la solution de chitosane joue un rôle critique sur les propriétés du gel. À partir du quatrième jour et jusqu'à au moins trois semaines, l'électrolyte gel présente de bons résultats dans le supercondensateur carbone-carbone. L'extension de la fenêtre de potentiel a été obtenue avec cet électrolyte gel alcalin, entraînant une augmentation significative de la densité d'énergie et de la sécurité du supercondensateur à base de carbone.

**Membres du Conseil d'Administration de la
Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg**

Président d'Honneur	M. Jean Daniel TEMPE
Président d'Honneur	M. Claude ROUSSET

Président	M. Michel HAU
Secrétaire Générale	Mme Christiane HEITZ
Secrétaire Général adjoint	M. Antoine GAUGLER
Trésorier	M. Jean-Frédéric WEISS

M. Gérard BELLITTO
Mme Martine BOHY
M. Jean BOULEAU
M. Pierre BRAUNSTEIN
Mme Marie-Christine CRETON
M. Mathieu DA COSTA
M. Luc GAILLET
M. Jean-Claude GALL
M. Jean-Noël GRANDHOMME
M. Jean-Luc HEIMBURGER
M. Francis HIRN
M. Jules HOFFMANN
Mme Monique JUNG
Mme Fabienne KELLER
M. Antoine LATHAM
M. Jean-Marie LEHN
M. Bertrand LUDES
M. Jacques MARESCAUX
M. Nicolas MATT
M. Henri MELLON
Mme Lilla MERABET
M. Jacques RAUCH
Mme Ada REICHHART

Membres de Droit

M. Olivier FARON, Recteur de l'Académie de Strasbourg

M. Michel DENEKEN, Président de l'Université de Strasbourg

M. Pierre-Alain MULLER, Président de l'Université de Haute-Alsace